

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 11

Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 06 novembre 2024

Convocation affichée le : 06 novembre 2024

Procès-verbal affiché le : 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY – Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Virginie ROBIOU donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS

Absent : Franck SAMSON

Jean-Pierre BATAIS a été désigné secrétaire de séance

**Délibération  
2024/55**

**Avenant convention 2024-0016 avec SDE 35 pour l'éclairage public**

Le Maire informe qu'une convention n°2024-0016 a été passée avec SDE 35 suite à la délibération 2024/04 Alimentation électrique des candélabres rue de Tourdelin et passage en LED du 8 février 2024.

Un avenant est proposé pour :

- L'ajout d'une alimentation pour l'aménagement à venir, prévu autour de l'église
- L'ajout d'une alimentation pour l'aménagement d'un nouveau parking – bourg

Par conséquent, l'estimation financière est supérieure à celle indiquée dans la convention :

- **Plus-value de 3 642.03 € à la charge de la collectivité**

Après avoir délibéré et procédé au vote par :

12 voix POUR  
0 voix CONTRE  
0 ABSTENTIONS

Le Conseil municipal vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'approuver l'avenant à la convention de la plus-value de 3 642.03 € à la charge de la collectivité
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document ci-rapportant

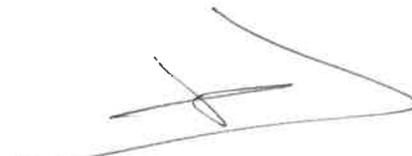
**SIGNATURES**

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,



Jean-Pierre BATAIS